

Extrait du Revue du Mauss permanente

<http://www.journaldumauss.net>

# Parrainer un tibétain en exil. Le retour spirituel du don

- Association, économie solidaire et mouvements sociaux - Ethique, religion et symbolisme -

Date de mise en ligne : vendredi 30 octobre 2009

## **Description :**

Le don aux exilés tibétains par les Français constitue une forme intermédiaire ou hybride entre le don moderne anonyme (don de sang notamment étudié par Jacques T. Godbout) et le don personnalisé, la personnalisation étant ici un ressort important légitimant l'authenticité de la démarche tout en permettant, puisque médiatisé, une modulation des degrés d'engagement avec le bénéficiaire, sa famille et sa communauté. Le don lie, et on voit ce lien agir doublement ici même si l'angle privilégié est l'étude du donateur : une réelle implication avec le bénéficiaire est risquée, elle peut mener à une déception à son égard s'il ne répond pas aux attentes (aller à l'école), ou encore le donateur peut-il sentir que le bénéficiaire en profite pour vouloir plus. D'un autre côté, le don renforce le déséquilibre Nord-Sud (ou ici Ouest-Est) en plaçant le bénéficiaire dans un rôle inférieur, déséquilibre que l'on tente de minimiser par le contre-don d'une information personnalisée renouvelée sur le sort du bénéficiaire et de sa famille. Voici quelques-unes des réflexions à laquelle nous convie Julie Humeau, doctorante en anthropologie à l'Université Aix-Marseille I/IRSEA. On peut contacter l'auteure à l'adresse suivante [humeaujulie@yahoo.fr](mailto:humeaujulie@yahoo.fr).

Revue du Mauss permanente

C est en avril 1959, après le soulèvement contre l'invasion Chinoise à Lhassa et la fuite du Dalaï-lama, que les premiers Tibétains ont franchi les frontières indiennes en masse. Très vite, de nombreuses associations humanitaires envoyèrent des fonds sous forme de dons pour permettre une installation durable sur le territoire indien. C est au départ pour financer des orphelinats et des écoles tibétaines que Jestun Pema, la sœur cadette du Dalaï-lama, a incité les associations caritatives étrangères à préférer les parrainages. Depuis les années 1980, les associations de parrainages se multiplient dans les pays occidentaux. L'association Aide à l'Enfance Tibétaine, la plus importante de France, compte aujourd'hui 3336 parrains pour 3434 individus parrainés [1].

Dans le cas du parrainage des exilés tibétains, les destinataires du don - désignés en français, comme dans un parrainage chrétien, par les « filleuls » - sont des enfants pour la majorité mais aussi des étudiants, des personnes âgées, d'anciens prisonniers politiques, des moines ou des nonnes. La condition sociale précaire, les marqueurs religieux attachés au bouddhisme tibétain et l'histoire dramatique de ces destinataires, que le futur parrain peut découvrir dans leur dossier personnalisé, attisent la sensibilité des futurs donateurs pour la culture tibétaine dans son ensemble. Cette forte mobilisation et le succès de cette forme particulière de don humanitaire, amènent à poser un regard anthropologique sur les donateurs des exilés tibétains [2]. La motivation des associations humanitaires occidentales est, bien-sûr, qu'elles sont obligées de donner, mais donner aux Tibétains en exil sous la forme d'un parrainage dévoile une dimension particulière du don contemporain.

Fondé sur une enquête menée de 2003 à 2009 [3] parmi des parrains français de deux associations (Aide à l'Enfance Tibétaine et Tibetan Mantrayana Association), cet exposé a pour but d'examiner le système du parrainage et, plus précisément, d'analyser le processus qui conduit à la pratique donatiste envers les Tibétains. Qui sont les parrains des Tibétains exilés en Inde ? Quelles raisons et quelles dispositions engendrent le parrainage d'un Tibétain ? Quel est le sens accordé par les Français interrogés au parrainage de Tibétains ? Plus généralement, que veut dire donner à un étranger et en quoi un parrain se distingue-t-il d'un autre donateur ? Répondre à ces interrogations, grâce à des études de cas précis, c'est aussi reconsidérer la problématique plus générale du don à travers cette analyse spécifique du parrainage associatif.

### Être parrain

Le parrainage associatif consiste en un don régulier d'argent permettant de financer pour tout ou partie les besoins quotidiens d'un individu et ce par l'intermédiaire d'une association [4]. Ce procédé humanitaire peut inclure un échange épistolaire et/ou des rencontres physiques qui visent à créer un lien personnalisé entre les acteurs. Avant de commencer un parrainage, le futur donateur d'un Tibétain peut indiquer s'il préfère qu'on lui attribue une fille ou un garçon, un moine ou un laïc, son âge ou s'il laisse le choix du filleul à l'association. Il reçoit ensuite le dossier du filleul avec une fiche d'identité et sa brève histoire. Le parrainage n'est pas un don sporadique, il ne peut pas être le fruit d'une décision hâtive puisqu'il demande un engagement sur du long terme. Une première interrogation s'impose alors : qui sont les donateurs qui entreprennent un parrainage et quelles sont leurs motivations premières ?

L'Aide à l'Enfance Tibétaine (AET) a réalisé un sondage qui fait l'état des lieux du statut social de ses adhérents [5]. Les résultats de l'enquête corroborent les entretiens effectués : le parrainage est le privilège des couples, des retraités et des catégories professionnelles supérieures [6]. En supposant que les parrains suivent un enfant tibétain toute sa scolarité, ils doivent avoir une situation relativement stable pour pouvoir financer le don régulièrement et à long terme. Le futur parrain doit en effet être capable d'investir une somme conséquente (jusqu'à 23 euros par mois lorsqu'il s'agit d'un enfant ou d'une personne âgée et 39 euros pour un étudiant, par exemple). La répartition sexuelle est également significative : selon le même sondage, 71% des adhérents sont des femmes. Lorsque le parrainage est au nom du couple, ce sont les femmes qui se chargent d'écrire au filleul. Un couple interviewé signale la répartition des tâches : lui s'occupe de diffuser l'information de l'AET aux Français, il aime plutôt le côté « engagé », participe au combat politique des Tibétains et explique clairement qu'il n'est « pas vraiment au courant » de

l'évolution du filleul. Elle prend plutôt en charge le côté « relationnel » avec le filleul, elle a le rôle d'écrire les lettres et de choisir les cadeaux à envoyer.

Nombreux sont les moyens par lesquels les individus français prennent connaissance des associations de parrainage. C'est via les médias et par la documentation qui circule dans les différents événements organisés pour la cause tibétaine que la plupart des donateurs ont été tentés de démarrer un parrainage. Marie-Hélène, âgée de 56 ans et retraitée depuis peu, est la marraine de Sonam, un jeune moine, depuis cinq ans. Elle a découvert l'existence de Tibetan Mantrayana Association (TMA) en se rendant à une exposition sur le Tibet dans sa région. Même si une multitude de facteurs déclencheurs amène les futurs parrains à s'intéresser à une association et aux Tibétains cela ne signifie pas que la personne y adhère immédiatement. Il existe en effet un temps de réflexion relativement long avant d'ouvrir un dossier et de commencer le parrainage. Les associations n'obligent pas le donateur, même si elles l'encouragent fortement, à parrainer un enfant tout au long de sa scolarité (ou une personne âgée jusqu'à son décès) mais on s'aperçoit que rares sont ceux qui abandonnent un parrainage au bout de quelques mois. Si ils décident de mettre un terme à leur don c'est bien souvent parce qu'ils ne peuvent plus en assumer le coût financier. Si le facteur déclencheur ne suffit pas à prendre immédiatement la décision de parrainer, qu'est-ce qui entraîne réellement les donateurs à s'engager dans le parrainage d'un Tibétain plutôt que dans une autre forme de don ?

Dans un premier temps, les parrains disent ne pas pouvoir expliquer leur initiative de parrainer un Tibétain, cependant, les premières réflexions sur leur motivation se portent sur l'importance de sauvegarder la culture tibétaine en agissant par l'action humanitaire. D'autres insistent sur leur « coup de cœur » pour le Tibet et l'imaginaire qu'il suscite :

« Depuis que je suis toute petite, je ne sais pas pourquoi, je suis très attirée par le Tibet, [8] quand j'entendais parler du Tibet j'étais très remuée, mystère, ce n'était pas dans mon éducation [8] » (30/01/03) [7]

Le choix du filleul ne se fait en général pas au hasard. Même si les critères ne sont pas forcément et formellement déterminés à l'avance par les parrains, ils auront en revanche leurs préférences. C'est le vécu des parrains ou encore leur sensibilité qui détermineront si le filleul sera un enfant, une personne âgée ou un moine. Si ils expliquent qu'ils ont été touchés simplement par une photo ou par les histoires de vie décrites dans les dossiers mis à disposition par les associations, leur décision est tout de même orientée.

La majorité des parrains se déclare de confession catholique [8]. Même si beaucoup disent adhérer aux principes compris comme des préceptes typiquement bouddhiques tels que la compassion ou encore la non-violence, peu nombreux sont ceux qui déclarent avoir « pris refuge ». L'admiration pour les fondements bouddhiques apporte un élément supplémentaire sur les motivations des individus à s'engager dans un parrainage d'un Tibétain. Comme la majorité des parrains, Marie-Hélène n'est pas convertie au bouddhisme mais elle se réfère à ses principes régulièrement, dit-elle, dans les moments difficiles de sa vie. La décision de prendre un jeune moine pour filleul va dans ce sens, explique-t-elle. C'est parce qu'il représente le symbole de la culture et du bouddhisme tibétain qu'elle a décidé de parrainer Sonam. Son filleul n'est en réalité pas un moine tibétain exilé mais il est né à Darjeeling en Inde de père népalais et de mère indienne. Après le décès de son père, sa mère l'a envoyé dans un monastère géré par les Tibétains. Son origine n'affecte en rien l'image qu'en a sa marraine ; malgré la confusion, elle le considère toujours comme un Tibétain en exil. Les représentations de la marraine renvoient à la vision idéalisée de la population tibétaine dont les vertus morales et spirituelles, attribuées normalement aux moines, sont maintenant conférées par les Occidentaux à l'ensemble de la communauté tibétaine [Lopez, 2003]. Ainsi, le choix du filleul est fonction de l'histoire personnelle du parrain mais aussi fonction de la perception qu'ont les parrains de la société tibétaine.

Le fait que le parrain puisse choisir son filleul et entretenir une relation avec lui confère à ce don un caractère personnel. Opter pour un parrainage indique que l'on veut investir plus qu'une donation financière en consacrant un

peu de son temps et de sa personne. Et cela s'observe par l'achat de cadeaux spécifiques pour son filleul ou par le temps pris dans l'écriture des lettres. On peut aussi appliquer cet investissement au voyage que le parrain réalise afin de rencontrer son filleul. Le parrainage en tant que don personnalisé se distingue d'un don sporadique et anonyme lequel est versé à un organisme qui s'occupe de transmettre les fonds regroupés pour les bénéficiaires. Dans un don dit anonyme, le donataire se retrouve être un bénéficiaire parmi d'autres ; son donateur aussi puisqu'il est fondu dans une masse d'émetteurs d'argent. En revanche, le parrainage implique un rapport entre le donateur et le donataire ; ce rapport est plus ou moins direct mais il existe. Le parrainage est perçu comme un don « qui ne se perd pas », car il y a « une personne qui est là » ; une personne qui peut être matérialisée. Surtout, le don ne s'arrête pas une fois qu'il est transféré puisqu'il existe un « entre-don » où le parrain écrit, soutient et rencontre son filleul. On entrevoit alors les motivations profondes à parrainer. C'est parce qu'il a un caractère personnel et nominatif que le parrain se sentira plus « actif » dans la donation qu'il transfère. De plus, les parrains joignent des cadeaux et des lettres à leur filleul en plus du don régulier d'argent, ce qui constitue la valeur ajoutée du parrainage.

On observe dans le sondage de l'Aide à l'Enfance Tibétaine que 45% des femmes et 81% des hommes parrains n'ont pas d'enfant. Une conclusion hâtive amènerait à penser que le parrainage d'enfant tibétain comblerait le manque d'enfant biologique. Au contraire, lorsqu'on les interroge, leurs discours font apparaître l'idée de partage, qu'ils aient des enfants ou non :

« Cela ressemble à une idée de partage, ça peut être une mauvaise conscience, ça peut être le refus de tant de différences sociales sur terre [&] » (22/01/03)

Même si les raisons du parrainage restent intimes et fonction de la sensibilité du donateur, le don induit plus généralement l'idée que le parrain français est une personne privilégiée et qu'il se doit de « faire quelque chose ». Le parrain a la volonté de partager « sa chance » et de donner « un peu de rêve dans la vie du filleul. » Le don serait alors pour le donateur une façon de réguler les inégalités socio-économiques et par là, d'apaiser un peu la « mauvaise conscience » qu'il ressent envers les plus démunis. La terminologie adoptée par les donateurs, est identifiable en ce qu'elle reflète le milieu judéo-chrétien dans lequel ils évoluent : la charité chrétienne autrefois comprise comme la forme de générosité la plus commune, « le geste d'un fidèle, d'un croyant », selon les termes de Maurice Godelier [1996 : 10], se laïcise et « est vécue par le plus grand nombre, croyant ou non croyant, comme un geste de solidarité entre être humains » [ibid.]. La charité a aujourd'hui franchi les frontières, sous forme de don humanitaire car il ne faut plus seulement aider les proches mais aussi tenter de réduire les inégalités entre le monde occidental et les pays du sud. Le parrainage est en ce sens singulier puisqu'il se situe parmi les dons humanitaires mais il se distingue par son action sur le bien-être d'une seule personne voire de son entourage proche.

Le parrainage est un système connu des sociétés chrétiennes, il renvoie à une parenté symbolique et à une extension spirituelle de la famille d'un enfant nouvellement baptisé. Ce concept s'est aujourd'hui intégré au champ moderne et séculier de l'entraide humanitaire. Le parrain associatif s'éloigne de la sphère des liens primaires et du don purement caritatif pour se rapprocher de l'altruisme. Ce don ne circule pas sur des réseaux situés dans le réseau familial et social du donateur, ni même dans une société culturellement proche de lui mais il ne circule pas non plus dans une sphère totalement inconnue. Avant même de démarrer son don financier, le parrain peut s'approprier l'histoire et l'image de son destinataire via son dossier personnalisé. Les preuves matérielles du filleul (photos, description de son histoire, bulletins scolaires, dessins personnalisés&), les échanges épistolaires qui visent à l'interconnaissance des acteurs et la rencontre potentielle, caractéristiques du parrainage, procurent au parrain le sentiment de connaître son destinataire et donc de donner à un proche. C'est là la condition sine qua non qui permet au donateur de faire perdurer son parrainage. Au fil de la relation entre les protagonistes, on remarque que le donateur s'attribue un rôle qui va au-delà du simple don matériel et qui renforce le lien créé.

### Se sentir parrain

Dans les discours des parrains, il n'est jamais question du don à proprement parler. Lorsque les donateurs parlent de leur relation avec leur filleul, ils n'abordent pratiquement jamais l'idée d'argent. Tout se passe comme si l'argent, et par là le don, n'entrait pas en compte dans la relation. Et ce don matériel est toujours minimisé : « ce n'est pas grand chose » ou « ça vaut un repas dans un restaurant ». En revanche, lorsqu'il en est question, c'est pour aborder le souci de ne pas pouvoir faire plus, comme l'impossibilité financière de prendre un autre filleul. Se sentir parrain ne tient pas au seul fait de donner de l'argent tous les mois. Ici, il est précisément question de l'identité des parrains : qu'est-ce qui fait qu'un individu qui a entrepris un parrainage se sent parrain ?

En tibétain, le donateur se traduit par le terme *sbyin-bdag* ; le donataire est *sbyin-yul* [9], ou la personne qui fait l'objet du don. En milieu réfugié, ces termes désignent aussi le parrain étranger et le filleul tibétain même si le terme anglais *sponsor*, le bienfaiteur matériel - qui renvoie plus à une dimension économique - est généralement usité dans la communauté. Traditionnellement au Tibet, les laïcs doivent subvenir aux besoins des monastères en leur procurant des biens matériels. La communauté monastique apporte ses savoirs et ses connaissances de la liturgie et reçoit en contrepartie de la nourriture et de l'argent. En échange de leurs dons, les bienfaiteurs accumulent des actes méritoires nécessaires dans l'amélioration de leur karma [10] et acquièrent « un certain prestige social » [P. Dollfus ; 2005 : 89-96]. Tandis qu'au Tibet, cette relation s'exerce presque exclusivement entre laïcs et moines dans un rapport don-contre don, ce système de donations mis en place en exil est renouvelé mais cette fois-ci entre les Occidentaux et les Tibétains. Le terme, *sbyin-bdag*, attribué initialement aux laïcs tibétains, désigne aussi maintenant les étrangers donateurs [11]. On entrevoit ici les raisons pour lesquelles les Tibétains - notamment les administrateurs de la communauté en exil - ont incité les associations étrangères à préférer le parrainage. Même si le système de donation déjà existant au sein de la société tibétaine n'est pas purement applicable, notamment par les enjeux socio-religieux qu'il implique [12], il fait écho au rapport de don instauré dans le parrainage associatif.

Le parrainage est connu des sociétés chrétiennes mais peut-on pour autant appliquer au parrainage associatif le même ensemble sémantique ? Le terme parrain en français désigne aussi bien le parrain chrétien que le parrain d'une association. Le parrain chrétien qui, originellement, est celui qui tient un enfant sur les fonts baptismaux, renvoie à une parenté spirituelle. Ce dernier était initialement désigné en dehors de la parenté biologique, il était en charge d'assurer son éducation chrétienne, de lui transmettre sa foi et, ultérieurement, de subvenir à ses besoins en cas de déficience des parents. Agnès Fine [1994] qui a analysé le parrainage chrétien en Europe, décrit la relation créée entre le parrain et son filleul comme un lien symbolique, traduit par une complicité affectueuse vécue sous le signe du don. Cette relation privilégiée avec le filleul est la contrepartie du don symbolique d'enfant fait par les parents au parrain le jour du baptême. Aujourd'hui, le parrainage s'est délié de ses fonctions purement chrétiennes mais il garde ses traits dominants. Les parrains assurent symboliquement le bonheur de leurs filleuls en leur offrant des dons. S'il existe effectivement un rapport de don dans les deux cas, le parrain qui accepte de soutenir un enfant tibétain n'a pas le rôle de remplacer ses parents en cas de décès comme dans un parrainage moderne en Occident. La fonction première du parrain associatif est de financer la scolarité de l'enfant tibétain.

La majorité des parrains disent « ne rien à voir » avec l'éducation directe de leur filleul, pourtant, la majorité encourage leur filleul « à bien travailler à l'école » et à continuer leurs études et même à se rendre en France pour y être accueilli. Une marraine explique que son filleul a mis un terme à ses études à cause d'une dépression, elle considère que son « rôle de marraine scolaire » fut terminé à partir de ce moment-là. Le parrain qui s'est engagé à donner de l'argent à un enfant tibétain, se sent obligé, alors que personne ne l'y contraint, d'ajouter à ce don un soutien moral pour son filleul. Le parrain associatif peut être qualifié de parenté symbolique puisqu'il ressent des devoirs moraux envers son filleul.

La plupart des parrains sont en réalité des marraines. Pour ces femmes la parenté symbolique est plus évidente. Les marraines d'enfants tibétains relatent leur expérience avec beaucoup d'émotion, et, parfois, certaines dévoilent timidement qu'elles considèrent leur filleul comme leur propre enfant, comme quelqu'un qu'elles doivent protéger. Ces marraines dépassent le simple don financier en s'investissant dans la relation avec leur filleul. Pour certaines le filleul fait « partie de la famille ». La boîte où elles rangent soigneusement leurs lettres en anglais ou les photos

accrochées sur les murs de leur maison, témoignent de la place faite au donataire. Même si elles n'osent se comparer à la mère biologique de leur filleul (on observe dans leur discours une gêne lorsqu'elles qualifient leur filleul de fils ou de fille), elles s'attribuent un rôle de protectrices. Le rapport qu'elles entretiennent avec lui prend alors non seulement la forme de lien affectif mais aussi de lien moral et régulateur. Une marraine interprète le dessin de Cendrillon que lui a fait parvenir sa filleule :

« Elle a dû un petit peu s'identifier à Cendrillon [&] elle a pris conscience de sa pauvreté et Cendrillon avait une marraine, une bonne fée, j'ai l'impression que c'était moi la marraine. [&] On avait vraiment l'impression de voir une bonne marraine, qui la protégeait quelque part. » (11/02/03)

Selon Agnès Fine, les contes populaires qui expriment une représentation occidentale de la marraine font aussi écho dans la société. C'est ainsi que la marraine de Cendrillon, « l'être bénéfique, la fée marraine » [op.cit. : 59] s'apparente à la marraine chrétienne qui donne à l'enfant malmené « les objets magiques qui lui permettront d'accomplir rapidement les tâches surhumaines imposées par sa marâtre. » [ibid.] Cette allégorie renvoie aux épreuves de la vie que l'enfant doit affronter. La marraine doit apporter à son filleul les atouts pour qu'il puisse entrer dans le monde social. Tout comme le parrain religieux, le parrain humanitaire revêt un rôle de parenté spirituelle. Ce lien spirituel ressenti par le parrain envers son filleul est renforcé par les termes anglais employés par les Tibétains dans les lettres. Lorsque les filleuls écrivent aux parrains, ils s'adressent souvent à eux en utilisant les termes *godmother* ou *godfather* et signent leurs lettres par les expressions *your godson* ou *your goddaughter*. À l'instar de la terminologie française, les termes en anglais pour désigner le parrain ou le filleul, dénotent et de façon plus explicite encore - le caractère spirituel de cette relation.

Lorsque le donateur entame un parrainage, il ne parle pas forcément de son action à son entourage. Le parrainage est une affaire personnelle. Si il se réalise en couple, c'est à l'initiative d'une seule personne. C'est d'ailleurs toujours la même qui entretient la relation épistolaire avec le filleul. Même si la relation instaurée entre le parrain et son filleul est une relation « individualiste » qui écarte toute notion de partage avec l'entourage [13], le donateur considère faire partie d'un groupe. Il s'identifie alors à la « goutte d'eau », à la « pierre » ou au « grain de sable » qui va permettre aux Tibétains de sauvegarder leur culture. L'identité d'une personne se définit et se construit à la fois par des « mouvements d'assimilation (par lesquels le sujet - individuel ou collectif - se rend semblable aux autres) et de mouvements de différenciation (par lesquels il affirme son originalité face aux autres). » [Edmond Marc Lipiansky ; 1998 : 146] En ce sens, se sentir parrain signifie appartenir à un ensemble puisqu'il est un maillon dans la chaîne du parrainage mais aussi par l'écart établi avec les autres donateurs. Les événements organisés par les associations témoignent de cette volonté de rassembler les parrains autour d'une même cause. Chaque année, la présidente de l'association Tibetan Mantrayana Association organise, à son domicile [14], un déjeuner « typiquement » tibétain pour le *Losar* (le nouvel an tibétain) avec les membres de l'association. Cette rencontre est l'occasion de partager les expériences de chacun mais surtout de raviver le sentiment que les parrains ont une relation privilégiée avec la population qu'ils aident. Le parrain d'un Tibétain a le sentiment que son don va au-delà d'un don humanitaire et qu'il appartient en plus à un ensemble plus élargi, celui des défenseurs de la culture tibétaine.

Au cours du parrainage, le donateur peut décider de rencontrer son filleul en entreprenant un voyage en Inde. Le voyage est pour le parrain une nouvelle occasion de donner. Marie-Hélène est partie trois semaines en compagnie d'une autre marraine afin de rencontrer Sonam pour la première fois au bout de cinq années de parrainage. La moitié de sa valise comportait des cadeaux pour son filleul et pour les autres moines du monastère où il réside. Parmi les présents apportés, la marraine offrit à son filleul des cadeaux plus personnalisés tels qu'un livre de photographies sur son village dans le Lubéron ou encore les spécialités régionales. La rencontre est une fois de plus l'occasion de faire preuve de la valeur ajoutée du parrainage - par la personnalisation et le surplus de dons qu'il engage - mais il s'agit également d'intégrer le filleul dans l'environnement de la marraine. Marcel Hénaff [2002 : 177] considère l'échange d'un don à la fois comme « un gage et un substitut du donneur », et ce qui est présenté et cédé à autrui « manifeste qu'il s'agit bien de quelque chose de soi valant comme une part de soi, [&] qu'on se risque à céder, [&] ». [Ibid.] C'est une part des marqueurs de l'identité du parrain qui est cédé au filleul lors de la rencontre et

si ce don est accepté par le donataire, celui-ci signe le « pacte d'alliance » et cesse définitivement d'être un étranger [15]. Les parrains s'accordent pour dire que la rencontre concrétise la relation, ils peuvent poser « un visage » sur le destinataire de leur don. La rencontre permet également de confirmer que le filleul reçoit bien l'argent et qu'il vit convenablement grâce à eux. Cependant, certains parrains reviennent plus ou moins contrariés de leur voyage. Une marraine explique :

« Je m'imaginai qu'ils étaient des saints-hommes et des saintes-femmes, alors quand tu vois des petits voyous avec leur techno tu te dis non ce n'est pas possible, peut-être que je les ai toujours mis sur un piédestal & moi je les idéalisais un peu. » (30/01/03)

Ce témoignage renvoie une fois de plus à la vision utopique de la culture tibétaine. On se situe ici dans le cas d'un ethnocentrisme positif, comme l'entend Marie-Odile Géraud [1998 : 74], où l'Autre est admiré puisqu'il représente « le support projectif d'un idéal. » Mais la rencontre est parfois porteuse de désillusions. Le parrainage est alors mis à mal car l'image du Tibétain, qui doit à la fois être « un saint-homme », être « démuné » et qui doit surtout le rester tout au long du parrainage, est altérée lorsque le parrain réalise le décalage entre sa vision idéalisée de la société qu'il aide et la réalité. Les exilés tibétains sont privilégiés par rapport à leur société d'accueil qu'est l'Inde puisqu'ils bénéficient d'une attention toute particulière de la sphère internationale. Grâce aux dons et aux subventions étrangères reçus de façon exponentielle depuis le premier exode en 1959, les Tibétains ont pu construire leurs propres structures (écoles, hôpitaux, gouvernement, entreprises, structures touristiques &). Outre l'installation durable, ces financements ont aussi permis de faire prospérer certains exilés. Même s'il existe encore de grandes disparités entre les Tibétains récemment exilés et ceux qui sont nés ou résident en Inde depuis longtemps, la totalité des Tibétains a accès à l'éducation et aux soins contrairement à leurs hôtes indiens. Ceci entraîne non seulement des tensions entre les locaux et les réfugiés tibétains mais rend aussi ces différences encore plus ostensibles pour les étrangers de passage. Audrey Prost [2006] s'est intéressée aux « parrainages informels », qui n'entrent pas dans le cadre associatif, entre un étranger et un exilé tibétain. Dans son analyse, elle souligne les jeux de négociations qu'entraîne l'engagement dans ce type de relation. Pour que le parrainage perdure, selon l'auteure, il ne faut pas que le Tibétain parrainé dépasse un certain seuil de possessions matérielles considéré comme raisonnable par le donateur [16]. Dans le contexte du parrainage informel, les donateurs étrangers et les donataires tibétains choisiront de minimiser les calculs économiques inhérents aux négociations du parrainage et souligneront leur participation au « projet » de la survivance tibétaine. Et tant que le récipiendaire incarnera des valeurs spirituelles et non « matérialistes », le donateur considérera qu'il peut le soutenir matériellement. Cette phase intermédiaire du parrainage permet ainsi de conforter ou de remettre en question le choix des donateurs mais elle est surtout le produit d'un nouvel échange à travers lequel, indique Alain Caillé [2005 : 21], « s'effectue la reconnaissance des sujets humains en tant que tels, que ce soit collectivement - la reconnaissance de la communauté - ou individuellement - la reconnaissance de chacun des sujets individuels par la place qu'il occupe dans le cycle du don. »

Plusieurs points de l'analyse ont évoqué l'intérêt du donateur à préférer le parrainage plutôt qu'un simple don anonyme. Se sentir parrain d'un Tibétain, c'est à la fois construire une identité parrain, être une extension symbolique dans la famille biologique du filleul mais aussi se rapprocher de la communauté tibétaine en créant un lien affectif et personnalisé avec le destinataire. Selon Marcel Mauss [1950] tout don engendre une obligation de retour servant à lier de manière durable le donateur et le donataire. Mais dans un contexte moderne où le don aux étrangers est compris par Jacques T. Godbout [2000 : 95] comme un don « inconditionnel au sens où il n'impose de condition de retour », comment le parrain obtient-il la contrepartie de son don ?

### Le retour du don

Les parrains affirment ne pas ressentir le besoin d'obtenir un quelconque retour de la part des Tibétains. Seule la satisfaction du don serait suffisante. La pratique donatiste des parrains renvoie aux notions d'altruisme et de philanthropie traduit par le fait « que la satisfaction d'un individu ne dépend pas seulement du niveau de bien-être

atteint par lui-même, mais dépend également de la contribution personnelle du donateur au bien-être des autres. » [Laurent Cordonnier ; 1993 : 42] Le don ressenti comme désintéressé par les parrains, où le souci de l'autre est primordial [17], produit en eux une double satisfaction : celle de donner et celle de contribuer à la sauvegarde de la société tibétaine entière. Mais le plaisir du don est-il le seul « profit » que peut retirer le parrain de son acte ?

Le parrainage implique qu'il y ait un lien avec le donataire. Sans ce lien - traduit par des courriers et une rencontre potentielle - le parrainage n'existe pas. C'est bien là sa première condition. Le retour réside d'une part dans l'acceptation du don par le filleul. Un contrat moral est créé entre les acteurs du don : le parrain donne et en contrepartie il a le droit d'instaurer un lien affectif avec son destinataire. Jacques T. Godbout et Johanne Charbonneau [1993 : 245] confirment que « parfois le retour est dans le fait même de recevoir. [&] : accepter de recevoir, c'est déjà rendre [&] » Autrement dit, si le filleul accepte ce lien affectif, il procure au parrain ce retour du don. L'attente du parrain peut également se retrouver dans les représentations du don de la société chrétienne. Bien souvent, le parrain dit « prier » pour son filleul, et, on verra par la suite, grâce à l'étude des correspondances épistolaires, que les filleuls adoptent aussi cette pratique pour exprimer leur reconnaissance. Gérald Berthoud [1993 : 263] renvoie ainsi une vision idéaliste à la tradition chrétienne caractérisée par la charité et l'amour du prochain : « Le don comme vertu chrétienne pose Dieu comme un tiers médiateur. [&] Le don « libre » trouve sa récompense, dans la « cité chrétienne », dans la grâce ou encore le Salut du donateur. » En conséquence, le parrain d'origine judéo-chrétienne, qu'il soit pratiquant ou non, peut inconsciemment associer la tradition chrétienne du Salut à son don et insérer « un dieu » dans ses représentations. Le retour est à la fois moral et spirituel, puisqu'il faut donner à son prochain pour « réparer ses péchés » et accéder au Salut ou dans une acception moderne sécularisée - faire acte de solidarité. Enfin, le parrainage d'un Tibétain se différencie d'un parrainage d'un autre individu par un élément construit et ressenti par les parrains comme un élément spirituel. Une marraine exprime clairement sa représentation du don et le retour qu'elle a obtenu :

« Ma dette de reconnaissance envers le Tibet est grande. Grâce à l'exil de ses moines, à leur courage et à leur compassion, j'ai pu recevoir ici, chez moi, le cadeau d'une magnifique spiritualité. » [18]

La donatrice perçoit les Tibétains comme « l'exemple à suivre » et seuls détenteurs de qualités vertueuses et spirituelles tels que le courage ou la compassion. Étonnement dans ce témoignage, la marraine a occulté son propre don et s'est sentie redevable de la société tibétaine à partir de l'instant où elle a établi un contact avec eux. Marcel Mauss [1950] soulève l'idée que tout don crée nécessairement une dette et engendre un rapport hiérarchique. Le donateur est supérieur au donataire puisque, selon les termes de Maurice Godelier [1996 : 21], « celui qui reçoit le don et l'accepte se met en dette vis-à-vis de celui qui lui a donné [&] » et tant que le don n'est pas rendu, le donataire « devient son obligé » [Ibid.]. Cependant, ici, la dette que ressent la marraine envers les Tibétains indique que ce rapport hiérarchique est inversé. Les parrains considèrent l'apport « spirituel » des Tibétains supérieur au don matériel qu'ils ont transféré. Le retour du don est alors à la fois construit symboliquement par le parrain et simultanément transformé en dette envers les Tibétains.

Le parrain semble *a priori* ne pas avoir besoin d'un retour de la part du Tibétain puisqu'il se construit lui-même ce retour, pourtant, le filleul produit un échange matériel. Les lettres et les autres « preuves » de l'existence du tibétain, comme les photos, les objets personnels ou les bulletins de notes, constituent d'une part le « matériau retour », c'est-à-dire les objets sur lesquels les parrains pourront s'appuyer pour justifier et parfois même exacerber leur satisfaction du don effectué. D'autre part, les filleuls expriment leur reconnaissance d'une manière spirituelle. Les phrases qui terminent leurs lettres telles que : « J'espère et prie pour votre bonne santé » ou « Je prie toujours pour vous et votre famille » ; sont des exemples qui témoignent du caractère symbolique des correspondances épistolaires. La prière n'est pas une notion purement applicable à la pensée bouddhique tibétaine. Pour les gens ordinaires [19], le recueillement est un moyen de rendre hommage aux aînés ou aux individus de statut spirituel supérieur ; et la récitation de « mantras » [20] est le moyen privilégié pour accumuler du mérite en vue d'augmenter positivement l'effet karmique. À l'instar des parrains qui mettent en pratique une version laïcisée de la prière, les filleuls tibétains et les secrétaires en charge d'écrire les courriers aux parrains, adoptent ces tournures pour exprimer

leur reconnaissance de façon symbolique. Les parrains et les filleuls se retrouvent alors, par le biais des « prières », sur un terrain consensuel. Le don qui passe aussi par la correspondance, et ces formules mutuelles - à connotation religieuses - correspondent non seulement aux attentes des parrains, qui veulent donner à des « saints-hommes », mais contribuent aussi à renforcer le lien spirituel entre donateur et donataire.

La relation de parrainage, qui peut parfois durer plus d'une dizaine d'années, est déterminante dans l'apport et l'intégration des conceptions occidentales, et notamment chrétiennes, du don. Le parrain envoie durant la période de Noël des cadeaux accompagnés d'une carte postale représentant le Père Noël. L'imprégnation est si forte qu'on ne s'étonne pas d'observer les jeunes exilés, résidant dans les orphelinats, fêter tous les ans Noël et souhaiter un « Merry Christmas » à leurs parrains. Le parrain, incarnant lui-même une extension de la famille du jeune tibétain puisqu'il participe à son évolution éducative, va introduire ses propres représentations du don dans la construction idéologique et imaginaire du filleul. Ainsi, le donataire modèle ses référents en fonction de l'identité de son donateur. De son côté, le donateur projette ses attentes spirituelles et morales sur son donataire. La poursuite des études, les marqueurs religieux exacerbés ou encore l'engagement pour la cause tibétaine, par exemple, seront des vertus qui garantiront la pérennité du parrainage. Ainsi, le filleul sera un récipiendaire idéal s'il correspond à tout un ensemble de référents construits et conçus par le donateur comme des référents typiquement tibétains.

Le retour spirituel procuré par le filleul dans les lettres n'est pas l'unique retour que le parrain peut obtenir. Le dernier jour de son voyage, Marie-Hélène a reçu de la part de son filleul un pendentif représentant l'image de Bouddha et autres objets de cultes tibétains, le tout préalablement « béni » par le chef spirituel de son monastère. La marraine fut très touchée par ces présents. Une corrélation apparaît alors entre les attentes des parrains et ce que rendent les filleuls : la spiritualité voulue par le parrain se retrouve à la fois dans l'expression de leur filleul, par les « prières » effectuées, et dans les objets symboliques échangés. Depuis Mauss, les spécialistes [21] qui ont analysé la pratique du don s'accordent pour lui conférer non seulement une obligation de retour mais également un caractère spirituel. Le parrainage, en tant que lien spirituel, est d'autant plus manifeste que les parrains appliquent au peuple tibétain une prégnance mystique. Le « mythe tibétain », ainsi nommé par Frédéric Lenoir [1999 : 329], se base notamment sur deux grands « archétypes » : « celui de la réincarnation, comprise comme renaissance de l'ego individuel, et celui du Tibet considéré comme une terre pure, pacifique, entièrement vouée à la religion. » Cette fascination pour la culture tibétaine s'est diffusée et amplifiée par l'arrivée de maîtres bouddhistes en Occident et l'accessibilité de leurs enseignements à un public néophyte, par la médiatisation du Dalaï-lama mais aussi par la profusion de représentations tibétaines mettant en scène des moines [22] ou encore des danseurs traditionnels. De plus, une production massive de fictions utilisant les stéréotypes tibétains inonde aujourd'hui les médias occidentaux [23]. Le discours des parrains renvoie également à cette construction idéologique. Une marraine attribue à la société tibétaine « des valeurs de cSur et une simplicité » contrairement à sa propre société où tout serait « mesuré, comptabilisé et labellisé. » Un autre parrain illustre cette rupture en comparant le matérialisme des sociétés occidentales et la « piété » des Tibétains. Dans l'imaginaire collectif occidental, souligne Donald S. Lopez [2003 : 20], l'occupation chinoise est associée, non pas à une conquête despotique d'un État par un autre, mais oppose « la puissance des ténèbres à celle de la lumière ». Tandis que les Chinois représentent « le matériel et le moderne », les Tibétains incarnent « le spirituel et l'ancien ». [Ibid.] Ainsi, adhérer à la cause tibétaine par un parrainage, c'est aussi rejeter des valeurs qui ne correspondent pas ou plus à l'idéal occidental et, *a contrario*, c'est consentir aux valeurs conférées à l'ensemble de la population tibétaine. Parce qu'il participe en plus aux activités politiques contre l'occupation chinoise et à la préservation de la culture, le don transféré par le parrain à la société tibétaine lui donne le droit d'appartenir à cette communauté. Dit autrement, c'est parce qu'il donne à une personne incarnant des valeurs spirituelles que le donateur acquerra lui-même tout ou partie de ces valeurs. Selon Christiaan P. Klieger [1992 : 104], le retour du don occidental est une promesse tacite d'obtenir une place dans le « *Shangri-la* » [24]. D'ailleurs, être bouddhiste se traduit en tibétain par le terme *nang-pa* : « être à l'intérieur ». Accepter une relation de don c'est devenir *nang-pa*, ou « être l'un d'entre nous » [ibid. : 136]. Le parrain qui se trouve dans une relation de don avec les exilés se retrouve aussi être « à l'intérieur » de la communauté bouddhique, intégrant de facto la société tibétaine. La théorie de Marcel Mauss [op.cit. : 162] selon laquelle « refuser de donner, négliger d'inviter, comme refuser de prendre, équivaut à déclarer la guerre ; c'est refuser l'alliance et la communion », corréle cette notion d'intégration grâce au rapport de don instauré.

### Conclusion

Le parrain portait déjà en lui les motivations pour soutenir les Tibétains, et c'est grâce à un élément extérieur, appelé ici facteur déclencheur, qu'il prend la décision de devenir leur donateur. Don moderne par excellence, le parrainage est un don aux étrangers dans lequel on donne du temps et de sa personne ; et ce qui différencie surtout le parrainage d'un don anonyme c'est la personnalisation du don qui permet au donateur de le matérialiser. Le parrain par choix recouvre le même rôle que le parrain choisi : il se rapproche du parrain désigné par les parents chrétiens dans le sens où il remplit les mêmes fonctions morales de parenté symbolique et régulatrice. C'est à partir du moment où il se sent appartenir à un groupe et qu'il se distingue des autres donateurs, qu'il construit son identité de parrain. Cette identité peut aller jusqu'à se fondre en « mère symbolique » pour les marraines, transformant alors la relation avec le filleul en lien affectif et protecteur. On ne parraine pas un Tibétain par hasard. Le retour du don est non seulement dans la satisfaction qu'il procure mais aussi dans le sentiment d'appartenir à la communauté spirituelle des Tibétains. Les Occidentaux produisent une mythification de la culture tibétaine, la spiritualité est au centre de leurs représentations et de leurs attentes. Les parrains donnent pour se lier « spirituellement » aux Tibétains car ils semblent rechercher un complément à leur univers rationalisé et moderniste.

Au cours de cette analyse, le rapport au don des Tibétains a été brièvement évoqué. C'est en vue d'augmenter positivement l'effet karmique que l'individu tibétain pratiquera le don. Être bienfaiteur de la communauté monastique est ainsi le moyen privilégié d'accumuler du mérite. En exil, le parrainage a trouvé un nouveau sens, ou plutôt une nouvelle application. Il désigne maintenant non seulement tous les étrangers mais aussi toutes les relations de dons entre deux individus, qu'ils soient renonçants ou laïcs et qu'ils soient supérieurs spirituellement ou pas. D'autre part, l'arrivée en masse des donations étrangères impliquent nécessairement des enjeux au sein de la communauté de l'exil. Comment les donataires des Occidentaux perçoivent-ils alors les dons dont ils bénéficient ? Poursuivre l'analyse cette fois-ci du point de vue des destinataires des parrainages apporterait la contrepartie dans la compréhension de la relation parrain/filleuls.

Julie Humeau est doctorante en anthropologie à Aix-Marseille I/IRSEA

### Références

CAILLE A., LAZZERI C., CLERO J-P., 2002, « Qu'est-ce qu'être anti-utilitariste ? », *Cités* 2002/2, n10, pp.77-90

CAILLE A., 2005, « Le don est-il généreux ? », Pantin, *Le temps des cerises* (coll.), Emmaüs.

CORDONIER L., 1993, « Normes de réciprocité et comportements stratégiques », In *Ce que donner veut dire, don et intérêt*, La revue du M.A.U.S.S., Paris, La Découverte. pp.139-194

DOLLFUS P., 2005 [1989], *Lieu de neige et de genévriers, organisation sociale et religieuse des communautés bouddhistes du Ladakh*, Paris, CNRS Éditions.

FINE A., 1994, *Parrains, marraines : la parenté spirituelle en Europe*, Paris, Fayard.

GERAUD M-O., LESERVOISIER O., POTTIER R., 1998, *Les notions clés de l'ethnologie, analyses et textes*, Paris, Armand Colin.

GODELIER M., 1996, *L'énigme du don*, Paris, Fayard.

GODBOUT J.T., (en collaboration avec Caillé A.), 1992, L esprit du don, Paris, La Découverte.

GODBOUT J.T., 2000, Le don, la dette et l identité, Paris, La Découverte.

GODBOUT J.T., CHARBONNEAU J., 1993, « La dette positive dans le lien familial », In Ce que donner veut dire, don et intérêt, La revue du M.A.U.S.S., Paris, La Découverte. pp. 235-256

HENAFF M., 2002, Le prix de la vérité, le don, l argent, la philosophie, Paris, Seuil.

HUMEAU J., 2003, Le parrainage d enfants tibétains, représentation de deux cultures en contact à travers une ONG, l Aide à l Enfance Tibétaine, Mémoire de maîtrise, Université de Provence sous la direction de François Robinne, IRSEA.

HUMEAU J., 2005, Le don réinterprété, étude au sein de la communauté tibétaine réfugiée de Dharamsala, Inde, Mémoire de Master 2, Université de Provence sous la direction de François Robinne, IRSEA.

KLIEGER C.P., 1992, Tibetan Nationalism. The rôle of a Patronage in the Accomplishment of a National Identity, Berkeley, Folklore Institute.

LENOIR F., 1999, La rencontre du bouddhisme et de l Occident, Paris, Fayard.

LIPIANSKI E-M, 1998, « Comment se forme l identité des groupes », In RUANO-BORBALAN J-C. (coord.), L identité, Auxerre, Sciences Humaines Éditions.

LOPEZ D. S., 2003, Fascination tibétaine : du bouddhisme, de l Occident et de quelques mythes, Paris, Autrement. [1998, Prisoners of Shangri-La, Tibetan Buddhism and the West, Chicago, The University Chicago Press.]

MAUSS M. 1950 [1924], « Essai sur le don, forme et raison de l échange dans les sociétés archaïques », In Sociologie et anthropologie, Paris, PUF.

PROST A., 2006, "The Problem with Rich Refugees Sponsorship, Capital, and the Informal Economy of Tibetan Refugees", In Modern Asia Studies, Vol. 40, n1, UK, Cambridge University Press. pp. 233-253.

---

[1]  
[&lt;span class=&quot;base64&quot;:title='WzxhIGhyZWY9liNuaDliIG5hbWU9Im5iMilqY2xhc3M9InNwaXBfm90ZSIgdGI0bGU9Ik5vdGVzIDliPiI8L2E+XSA=' &gt;&lt;/span&gt;:Les donataires tibétains feront l&#8217;objet de travaux ultérieurs.](#)  
[&lt;span class=&quot;base64&quot;:title='WzxhIGhyZWY9liNuaDMiIG5hbWU9Im5iMyIqY2xhc3M9InNwaXBfm90ZSIgdGI0bGU9Ik5vdGVzIDMiPjM8L2E+XSA=' &gt;&lt;/span&gt;:Cet article est tiré des mémoires anthropologiques réalisés en 2003 et 2005 et fait également l&#8217;objet d&#8217;une partie de la thèse en cours intitulée : Les Tibétains exilés en Inde. Dynamiques des réseaux d&#8217;entraide et métamorphose du don bouddhique tibétain. Université de Provence, sous la direction de François Robinne, IRSEA. Je remercie l&#8217;IRSEA et l&#8217;EFEO qui ont contribué au financement de ces enquêtes.](#)  
[&lt;span class=&quot;base64&quot;:](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDQilG5hbWU9Im5iNClqY2xhc3M9InNwaXBfm90ZSlgdGI0bGU9Ik5vdGVzIDQlPjQ8L2E+XSA=' &gt;&lt;/span&gt;Il existe également, dans le cas des Tibétains exilés, des parrainages informels qui ne sont pas encadrés par une structure associative. Les modalités du parrainage sont alors le produit d&#8217;un accord tacite entre le parrain donateur et le Tibétain.](#)

[&lt;/span class=&quot;base64&quot;](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDUilG5hbWU9Im5iNSlqY2xhc3M9InNwaXBfm90ZSlgdGI0bGU9Ik5vdGVzIDUlPjU8L2E+XSA=' &gt;&lt;/span&gt;Sondage réalisé en 1996, sur 350 adhérents ayant répondu à des questions fermées.](#)

[&lt;/span class=&quot;base64&quot;](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDYilG5hbWU9Im5iNilqY2xhc3M9InNwaXBfm90ZSlgdGI0bGU9Ik5vdGVzIDYlPjY8L2E+XSA=' &gt;&lt;/span&gt;Il faut toutefois émettre des réserves sur cette conclusion car il aurait fallu approfondir l&#8217;étude sociologique en appliquant l&#8217;enquête à un plus grand nombre de parrains afin de faire ressortir des tendances plus nettes.](#)

[&lt;/span class=&quot;base64&quot;](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDcilG5hbWU9Im5iNylqY2xhc3M9InNwaXBfm90ZSlgdGI0bGU9Ik5vdGVzIDclPjc8L2E+XSA=' &gt;&lt;/span&gt;Les extraits d&#8217;entretiens sont répertoriés en fonction de la date de leur réalisation.](#)

[&lt;/span class=&quot;base64&quot;](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDgilG5hbWU9Im5iOClqY2xhc3M9InNwaXBfm90ZSlgdGI0bGU9Ik5vdGVzIDglPjg8L2E+XSA=' &gt;&lt;/span&gt;Les entretiens effectués et le sondage de l&#8217;association indiquent de la même façon que les parrains sont majoritairement de confession catholique \(pour 45% des adhérents de l&#8217;AET\), 13% sont athées, 9% se déclarent bouddhistes enfin, 6% se disent « catho-bouddhistes ».](#)

[&lt;/span class=&quot;base64&quot;](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDkiiG5hbWU9Im5iOSlqY2xhc3M9InNwaXBfm90ZSlgdGI0bGU9Ik5vdGVzIDk1Pjk8L2E+XSA=' &gt;&lt;/span&gt;La racine {sbyin} provient du verbe {sbyin-pa}, donner. Selon un érudit tibétain interrogé, ce terme à connotation religieuse, renvoie à la notion bouddhique du détachement mais aussi au don fait avec une bonne motivation.](#)

[&lt;/span class=&quot;base64&quot;](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDEwliBuYW1lPSJuYjEwliBjbGFzc0ic3BpcF9ub3RlIiB0aXRzZT0iTm90ZXMgMTAiPiEwPC9hPI0g' &gt;&lt;/span&gt;Le karma \(en sanskrit karman\) est la loi des causalités qui va ordonner les renaissances des êtres selon la nature et la qualité des actes passés. Chaque acte méritoire ou déméritoire aura un effet sur le karma de cette vie ou dans les vies prochaines.](#)

[&lt;/span class=&quot;base64&quot;](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDEXliBuYW1lPSJuYjEwliBjbGFzc0ic3BpcF9ub3RlIiB0aXRzZT0iTm90ZXMgMTEiPiEzPC9hPI0g' &gt;&lt;/span&gt;Ce point est plus largement discuté dans la thèse en cours.](#)

[&lt;/span class=&quot;base64&quot;](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDEwliBuYW1lPSJuYjEwliBjbGFzc0ic3BpcF9ub3RlIiB0aXRzZT0iTm90ZXMgMTIiPiEzPC9hPI0g' &gt;&lt;/span&gt;Dans l&#8217;usage courant, le {sbyin-bdag}, bienfaiteur, désigne au Tibet également le propriétaire de la maison qu&#8217;on loue avec qui on entretient des relations de quasi-vassalité. Les représentations féodales restent encore fortement ancrées y compris dans les relations économiques relevant du capitalisme moderne.](#)

[&lt;/span class=&quot;base64&quot;](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDEzliBuYW1lPSJuYjEwliBjbGFzc0ic3BpcF9ub3RlIiB0aXRzZT0iTm90ZXMgMTMiPiEzPC9hPI0g' &gt;&lt;/span&gt;Ce point est à traiter avec nuance car il arrive dans certains cas que la famille proche prenne part au parrainage en écrivant des mots dans les lettres ou même en participant aux cadeaux envoyés. Cependant, les parrains qui parlent de leur don se heurtent souvent à la méfiance de leur entourage, ces derniers craignant que l&#8217;argent n&#8217;arrive jamais au destinataire. Ces discours dissuadent alors les parrains de partager leur expérience avec eux.](#)

[&lt;/span class=&quot;base64&quot;](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDE0liBuYW1lPSJuYjEwliBjbGFzc0ic3BpcF9ub3RlIiB0aXRzZT0iTm90ZXMgMTQlPjE0PC9hPI0g' &gt;&lt;/span&gt;Qui est d&#8217;ailleurs le siège de son association.](#)

[&lt;/span class=&quot;base64&quot;](#)

[title='WzxhIGhyZWY9liNuaDE1liBuYW1lPSJuYjEwliBjbGFzc0ic3BpcF9ub3RlIiB0aXRzZT0iTm90ZXMgMTU1PjE1PC9hPI0g' &gt;&lt;/span&gt;Ces propos illustrent ici l&#8217;obligation de recevoir le don parmi les trois obligations - donner, recevoir, rendre - énoncées par Marcel Mauss \[1950" class="spip\\_url spip\\_out">\[www.a-e-t.org\]\(http://www.a-e-t.org\)](#)

[dont la finalité est de créer une alliance durable entre les protagonistes.](#)

[16] Il faut noter ici que les parrainages encadrés par une association ne sont pas soumis, ou dans une moindre mesure, à ce « jeu de négociation » puisque le don d argent est administré. Le filleul ne reçoit jamais directement l argent du parrain, seuls les responsables locaux gèrent et répartissent les dons. Ces derniers évitent les dérives même si les écarts sont possibles en procédant à des enquêtes qui confirment les besoins du filleul et de sa famille. Les stratégies des Tibétains pour acquérir plus de parrains ou plus de dons sont donc limitées.

[17] Qu Alain Caillé [2002 : 87] appelle « le pôle de l aimance ».

[18] Extrait « du Livre d or » de l AET. Lettres des parrains de l association à Sa Sainteté le 14e Dalaï Lama et à Jacques Chirac. 2001.

[19] Par opposition aux moines ou aux lamas (maîtres spirituels) qui ont un niveau de connaissance des enseignements bouddhiques plus élevé.

[20] Les « mantras », terme sanskrit, sont des formules bouddhiques sacrées. Dans la tradition tibétaine, le « mantra » le plus connu est *Om mani padme hum* qui renvoie aux « trois joyaux » du bouddhisme : le Dharma ou l enseignement bouddhique, le Bouddha et le Sangha ou la communauté monastique. Réciter ces mantras de nombreuses fois permet l accumulation de mérites.

[21] Parmi lesquels Maurice Godelier [1992], Alain Caillé [1994] ou encore Marcel Hénaff [2002].

[22] Les moines de Gyuto (originaires du monastère du même nom), par exemple, partent régulièrement « en tournée mondiale » pour mettre en scène leurs performances vocales.

[23] Voir à ce sujet Donald S. Lopez (2003) qui relève avec dérision dans son introduction un nombre important de références audiovisuelles et littéraires sur les stéréotypes tibétains.

[24] Le *Shangri-la* fait référence à une vallée perdue dans le roman de James Hilton, 1933, Horizon perdu. Ce lieu serait un paradis terrestre, un lieu imaginaire clos et inaccessible au cSur des montagnes de l Himalaya. Il est dit que l auteur se serait inspiré du mythe bouddhique du Shambhala, décrit dans le canon bouddhique comme une terre pure où seuls ceux qui auraient atteint l Éveil y auraient accès.